

N° 102

Le Petit MOZÉEN

BULLETIN MUNICIPAL | AVRIL 2024



www.mozesurlouet.fr

mairie@mozesurlouet.fr • 02 41 45 31 66

MOZÉ
SUR
LOUËT

Compte rendu

Conseil Municipal de Mozé-sur-Louet du 5 mars 2024

Etaient présents : Mme BAUDONNIERE, Mme GODINEAU, Mme CHABROUILAUD, M. CESBRON, Adjoint(e)s, Mmes FREMY, MOUKADEME, PAULT, MM. CUVELIER, MEUNIER • Secrétaire de séance : M. CESBRON • Absents excusés : M. ROUSSEL qui donne pouvoir à M. MEUNIER, Mme BEZIE qui donne pouvoir à Mme FREMY, M. PELLOIN qui donne pouvoir à M. CESBRON, Mme SECHET qui donne pouvoir à Mme CHABROUILAUD et M. QUILEZ.

Mme le Maire sollicite l'autorisation d'inscrire un point supplémentaire à l'ordre du jour :

- Identification des zones d'accélération pour le développement des énergies renouvelables

Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité

LANCEMENT DE LA DECLARATION DE PROJET N° 1 EMPORTANT MISE EN COMPATIBILITE DU PLU – PROJET LA BOIRIE

Lors de sa séance du 4 octobre 2022, le Conseil Municipal a pris connaissance du projet de l'entreprise TPPL de créer une Installation de Stockage de Déchets Inertes (ISDI) sur deux parcelles de 6.39 ha situées en zone agricole dans le secteur de la Boirie. L'accès s'opérera par la D160 puis la voie de la Roulière sur 25m.

Selon l'article R541-8 du Code de l'Environnement, les déchets non dangereux inertes correspondent à tout déchet qui ne subit aucune modification physique, chimique ou biologique importante, qui ne se décompose pas, ne brûle pas, n'est pas biodégradable, et ne détériore pas les matières avec lesquelles il entre en contact d'une manière susceptible d'entraîner des atteintes à l'environnement ou à la santé humaine.

L'ISDI envisagée par TPPL recevra des déchets tels que terres d'excavation, bétons, verre, briques, tuiles ou céramiques issus de déconstruction de bâtiments, matériaux bitumineux ne contenant pas de goudron.

S'agissant d'une Installation Classée pour la Protection de l'Environnement (ICPE), l'entreprise déposera prochainement un dossier auprès de la Préfecture (services de l'Environnement) pour obtenir l'autorisation d'ouverture.

Ce projet ne pourra se concrétiser que sous condition de conformité avec les documents d'urbanisme communaux. Aussi, le Conseil Municipal est appelé à délibérer sur le lancement de la déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLU. Un bureau d'études devra être missionné afin de préparer le dossier qui sera soumis à enquête publique.

DCM 2024-15 – Lancement de la déclaration de projet n°1

Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité moins deux abstentions.

CCLLA – VALIDATION DES ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION PREVISIONNELLES 2024

Lors d'un échange au cours de sa séance du 03/10/2023, le Conseil Municipal avait donné son accord de principe sur l'augmentation des attributions de compensation de fonctionnement. Le Conseil Communautaire a validé l'augmentation des attributions de compensation et sollicite la délibération des communes membres.

Pour la commune de Mozé-sur-Louet, le montant est porté à 96 568 €.

DCM 2024-16 – Validation des attributions de compensation prévisionnelles 2024

Le Conseil Municipal vote favorablement à l'unanimité.

CREDITS SCOLAIRES 2024

• Subventions Bourses et Prix

Madame le Maire rappelle qu'une somme est allouée annuellement aux écoles Le Petit Prince et Le Prieuré au prorata du nombre d'élèves domiciliés sur la commune.

En 2023, il avait été décidé de reconduire le montant de 17 €/élève.

Le Conseil Municipal doit se prononcer sur la somme allouée par élève pour 2024 sachant que les effectifs des écoles s'établissent respectivement à 132 élèves mozéens à l'école du Petit Prince et 73 élèves mozéens à l'école du Prieuré.

DCM 2024-17 – Crédits Bourses et Prix 2024

Il est décidé à l'unanimité de reconduire le montant de 17€/élève

• Fournitures scolaires

Madame le Maire rappelle qu'une somme est allouée annuellement aux écoles Le Petit Prince et Le Prieuré au prorata du nombre d'élèves domiciliés sur la commune.

En 2023, il avait été décidé de reconduire le montant de 44 €/élève.

DCM 2024-18 – Crédits Fournitures scolaires 2024

Il est décidé à l'unanimité de reconduire le montant de 44€/élève

FESTIVAL ARTS D'HIVER – DEMANDE DE SUBVENTION

Il est proposé de solliciter une subvention pour le Festival Arts d'Hiver auprès du Département.

Plan de financement :

DEPENSES TTC		RECETTES TTC	
Frais du Festival 2024	42 692.00 €	Billetterie	4 000.00 €
		Subv. Département	5 000.00 €
		Mécénat	5 000.00 €
		Autofinancement CNE	28 692.00 €
TOTAL	42 692.00 €	TOTAL	42 692.00 €

DCM 2024-19 – Demande de subvention auprès du Département Festival 2024

Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité.

SIEML – FONDS DE CONCOURS REPARATION ECLAIRAGE PUBLIC

Le Syndicat d'Energie du Maine et Loire (SIEML) a fait parvenir un devis estimatif des travaux de réparation du réseau de l'éclairage public (remplacement mâts n° 74 rue du Patis) qui s'élève à 751.14 €.

DCM 2024-20 – Fonds de concours au SIEML

Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité sur le montant du fonds de concours qui s'élèvera à 563.36 €.

REGIE PRESTATIONS DIVERSES « VENTE DE LIVRES »

Lors de sa séance du 07/11/2023, le Conseil Municipal avait procédé à une régularisation de la régie prestations diverses « vente de livres » suite à la visite de vérification opérée par le Trésor Public le 23 février.

La vente de livres n'ayant plus lieu désormais et afin de clore cette prestation au 31/12/2023, il a été constaté le nombre de livres restant en mairie (359), différent de celui inscrit au Trésor Public (490).

Une régularisation s'avère donc nécessaire pour les 131 livres dont le déficit doit être constaté pour un montant de 786 €.

DCM 2024-21 – Régularisation « vente de livres » régie Prestations diverses

Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité.

DESIGNATION D'UN REPRESENTANT A ALTER PUBLIC

Lors de sa séance du 04/04/2023, le Conseil Municipal avait désigné deux représentants au sein des instances de la SPLA : Messieurs DAGUIN (titulaire) et MEUNIER (suppléant). Suite à la démission de Monsieur DAGUIN, le nombre de représentants n'est pas suffisant en cas d'absence de l'unique représentant. Aussi, la société ALTER sollicite la commune pour la nomination d'un second représentant.

Flavien MEUNIER et Joëlle BAUDONNIERE se présentent, respectivement en tant que titulaire et suppléant.

DCM 2024-22 – Désignation de représentants à Alter Public

Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité.

CONSULTATION RISQUE PREVOYANCE

Lors de sa dernière séance, le Conseil Municipal a délibéré pour le rattachement à la consultation menée par les centres de gestion des Pays de la Loire relative à la couverture du risque Prévoyance. Cependant, l'avis du Conseil Social Territorial (instance consultative du Centre de Gestion) n'a été émis que le 19 février.

Aussi, il convient de modifier la délibération en ce sens qu'elle vise l'avis favorable du CST en date du 19/02/2024.

DCM 2024-23 – Consultation risque Prévoyance - Modification

Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité.

IDENTIFICATION DES ZONES D'ACCELERATION POUR LE DEVELOPPEMENT DES ENERGIES RENOUVELABLES

Mme le Maire rappelle que, lors de sa séance du 6 février, le Conseil Municipal a délibéré pour décider des zones d'accélération des énergies renouvelables sur le domaine public.

Puis elle expose que le SIEML, chargé d'identifier des zones à l'échelle départementale, a émis une observation relative à l'absence de prise en compte du territoire communal. La Communauté de communes a également émis une observation en ce sens relative aux zones d'activités.

Aussi, il est proposé au Conseil Municipal de délibérer sur l'ensemble du territoire communal.

Il est rappelé que les zones d'accélération pour le développement des énergies renouvelables sont destinées à faciliter les démarches administratives pour les dossiers. Cependant, les projets restent soumis à la réglementation du Plan Local d'Urbanisme.

DCM 2024-24 – Identification des zones d'accélération pour le développement des énergies renouvelables

Le Conseil Municipal décide d'intégrer en zone d'accélération à l'unanimité :

- Ombrières de parking : Zone d'activités et parking de l'espace loisir Le Coteau

- Solaire photovoltaïque sur toitures : ensemble des toitures du territoire communal incluant les zones d'activités et la salle de sports.

QUESTIONS DIVERSES

• Courrier de deux assistantes maternelles recherchant un local pour un projet autour du sensoriel (approche Snoezelen) afin de proposer des séances aux enfants de la MAM.

A défaut de local disponible, il ne pourra pas être fait droit à cette demande.

• Courriel d'un commerçant ambulant (food truck) sollicitant un emplacement un fois par semaine de 17H30 à 20H30.

La mairie va se rapprocher du commerçant pour étudier les possibilités d'implantation en fonction des contraintes de branchements, de stationnement...

• Planning des mariages programmés aux dates suivantes :

- 1^{er} juin : Joëlle Baudonnaire et Marie-Françoise Godineau

- 14 juin : Joëlle Baudonnaire et Flavien Meunier

- 13 juillet : Marie-Françoise Godineau et Geneviève Moukademe

- 10 août : Flavien Meunier et Sylvie Pault

• Rappel date élections européennes : dimanche 9 juin 2024

Fait à Mozé sur Louet, le 7 mars 2024.
Le Maire, Joëlle BAUDONNIERE

Le CCAS à votre écoute

Le CCAS de notre commune est à l'écoute des difficultés rencontrées par les habitants.

Il peut également vous diriger vers la Maison des Solidarités (MDA) de notre secteur située 39 rue Abel Desvignes 49130 Les Ponts-de-Cé. Téléphone : 02 41 21 51 00

Les Maisons des Solidarités ont pour missions : l'accueil, l'écoute et l'accompagnement, sur les questions liées à la santé, à la famille, au logement, au budget, ou à l'insertion.

C'est un service de proximité. Pour les personnes dans l'impossibilité de se déplacer, des visites à domicile peuvent être organisées.

Les professionnels qui peuvent être rencontrés : assistants sociaux, éducateurs, puéricultrices, infirmières, sages femmes, médecin de protection maternelle et infantile, conseiller au budget ou au logement, chargés de mission insertion ou assistants administratifs.

Zoom sur le carnaval 2024

Samedi 23 mars 2024 a eu lieu le carnaval de Mozé sur Louet. Environ 250 personnes déguisées se sont rassemblées derrière M. CARNAVAL. Cette année, le char, fabriqué par les enfants et animateurs de l'accueil de loisirs du mercredi, représentait un arbre sans feuille. Au début du carnaval, les participants ont accroché les feuilles à l'arbre après avoir écrit leurs soucis de l'année dessus. Tous les soucis ont été brûlés avec le char à la fin du défilé. Le défilé était accompagné cette année de la fanfare de l'Aubance et de la Cavalerie du Prieuré. Un apéro a été offert à tous les participants afin de clôturer la matinée dans la convivialité.



Prochaines animations " Animons Mozé ! " :

- **Vendredi 3 mai - 14h / 16h :**
Visite de la ferme pédagogique d'Andard.
- **Vendredi 14 juin - 19h :**
Soirée jeux de société en plein air avec un apéritif offert par la municipalité autour de l'étang des Ganaudières.
- **Samedi 22 juin - 16h :**
Concours de balcons fleuris. Inscription jusqu'au samedi 15 juin.

Renseignement auprès de **Nicolas PASCUITO**
au **06 87 91 76 07** ou par mail à l'adresse suivante :
animationloisirs@mozésurlouet.fr

La résidence autonomie Les Jonchères ouvre ses portes !

Vous êtes retraités ! Vous souhaitez faire de nouvelles rencontres ?
Sortir de chez vous ?

Partager un repas ? Participer à des activités ?

**La résidence Les Jonchères convie tous les plus
de 60 ans à s'aventurer dans nos murs.**

**Venez partager le déjeuner avec les résidents,
tous les jours à midi.**



Venez participer à certaines activités :

- **Jeux libres** tous les lundis après-midi.
- **Séance de gymnastique**
tous les jeudis de 10h30 à 11h30 pour :
 - améliorer les capacités physiques
 - améliorer l'équilibre
 - apprendre les bonnes attitudes et les bonnes postures*Les exercices proposés sont simples et adaptés à chacun.*

• **Atelier mémoire** un vendredi sur deux à 15h
22 mars / 5 et 19 avril / 3 et 17 mai / 7 et 21 juin / 5 et 19 juillet / 2 et 30 août / 13 et 27 septembre / 11 et 25 octobre / 8 et 22 novembre / 6 et 20 décembre

• **Atelier d'art floral**, pour concevoir votre composition florale
26 mars / 25 juin / 8 octobre / 3 décembre

Les séances de gymnastique, de mémoire et d'art floral sont dispensées par des professionnels.

Ambiance conviviale assurée mais nombre de places limités !

N'hésitez pas, **renseignez-vous et
inscrivez-vous** à la Résidence les Jonchères
(Promenade du Pré Pelote à Mozé)

02 41 45 72 45
residencelesjoncheres@mozésurlouet.fr

Information tarif :

- 9,38€ le repas à réserver au moins 48h en avance pour la semaine et 72H pour le week-end.
- 3€ la séance de gymnastique ou l'atelier mémoire.
- 8€ l'atelier d'art floral.

Les nouveaux petits mozéens nés en 2023 ont planté leur arbre en ce début février



C'était ce dimanche 4 février 2024, tout au bord de l'étang des Ganaudières, la deuxième édition de l'opération « Une naissance, un arbre ».



Dans la continuité de l'évènement de l'an dernier, ce sont 12 petits mozéens et surtout leurs parents, leurs grands frères ou grandes sœurs, voire même leurs grands parents et oncles et tantes, qui sont venus planter leur arbre.

Les conditions climatiques de cet hiver ont quelque peu perturbé l'organisation. En effet, le sol étant tellement gorgé d'eau, le travail du sol avec la mini pelle n'a pas pu se faire en amont. Les familles ont donc planté un seul arbre : un aulne glutineux (*Alnus glutinosa*). Cet arbre représente l'emblème des enfants nés en 2023 sur la commune. Quand les conditions seront plus clémentes et favorables, d'autres arbres viendront compléter l'espace : saule cendré, bourdaine, chèvrefeuille des haies, troène commun, sureau noir, viorne lantane.

Après quelques coups de pelles, quelques photos souvenir, les familles ont pu marquer l'évènement autour d'un petit verre ; sous un soleil un peu timide. L'occasion pour ces dernières de se rencontrer.

Les enfants se sont vus remettre une attestation de parrainage ainsi qu'une pelle plantoir. Un outil utile qui leur servira à planter de nouveaux arbres par la suite !

Les familles n'ayant pu faire le déplacement peuvent venir récupérer ces présents en Mairie.

Les plaques avec les noms des arbres et les panonceaux avec les prénoms des enfants pour les opérations des années 2021, 2022. Celles de 2023 le seront au cours de l'année..

L'opération a reçu le soutien technique des agents des services espaces verts pour la préparation du sol et le soutien financier de la Région Pays de la Loire.



Du côté des accueils de Loisirs

Les accueils de loisirs ont ouverts du 26 février au 1^{er} mars 2024, accueillant sur cette semaine 116 enfants différents de 3 à 16 ans.

Les enfants et ados ont pu découvrir une journée Flash Games et se retrouver dans le noir pour faire du sport ! Ils ont également pu montrer leur côté artistique avec de jolies activités manuelles, leur côté sportif en découvrant le monde de la neige pour certains et des olympiades pour d'autres.

Les adolescents ont fabriqué leur propre savon, ont cuisiné et dégusté une bonne raclette et un brunch.

Les prochaines vacances de printemps seront ouvertes du 22 avril au 26 avril 2024.



Le taureau mozéen SARDOU

à Paris

Éleveurs passionnés par la race Parthenaise depuis une vingtaine d'années, c'est une première participation récompensée pour le GAEC du Grand Vau avec le jeune taureau Sardou, né sur l'exploitation.

Habitué à participer à des concours départementaux, ce fut un défi de concourir à l'échelle nationale.

Le but de cette participation était de faire découvrir la race et la viande de Parthenaise aux consommateurs, tout comme la présence, sur la commune, d'un partenariat entre le Proxi et les éleveurs.



Opération

"Tous au compost"

"Tous au compost" est un événement national annuel qui permet de valoriser la pratique du compostage de proximité des déchets organiques (déchets de cuisine tels que les restes de repas ou de préparation de repas, petits déchets de jardin et déchets biodégradables). Cette 11^{ème} édition se déroulera du 23 mars au 7 avril 2024. Durant cette quinzaine, les équipes des 3RD'Anjou vont proposer plusieurs animations autour du jardinage et du compostage en partenariat avec différentes associations.

Retrouvez les dates ci-dessous :

Samedi 6 avril 2024 :

Distribution de composteurs et présentation de la permaculture au Jardin du PresbyTerre (8 rue du Presbytère) à Chemellier (commune déléguée de Brissac Loire Aubance) de 9h30 à 12h30.

Marc BUTRUILLE, créateur d'une association « Le Jardin du PresbyTerre » ayant pour mission de proposer des sessions d'initiation à la permaculture à Chemellier (commune déléguée de Brissac Loire Aubance) et d'animer des événements ponctuels, des conférences sur la transition écologique et le jardin au naturel.

Samedi 13 avril 2024 :

Organisation et animation d'une visite de la ferme lombricole de Terra Lombrics (3 chemin du Petit Assay) à Faveraye-Mâchelles (commune déléguée de Bellevigne-en-Layon) de 10h à 11h30.

Terra Lombrics est une ferme lombricole angevine, basée à Faveraye-Mâchelles (commune



déléguée de Bellevigne-en-Layon). Terra Lombrics propose à la vente aux particuliers et professionnels, des produits en vrac ou conditionnés. Le lombricompostage permet de composter et valoriser ses déchets organiques, même sans jardin, tout en récoltant simultanément un fertilisant et un biostimulant naturel pour prendre soin de ses plantes et de son potager. En tant que guide composteur certifiée, la gérante, Anne-Claire ANDRAULT, propose également des ateliers pédagogiques sur la thématique du (lombricompostage, du sol vivant et de la biodiversité auprès des écoles, collectivités, associations ou entreprises.

ENVIRONNEMENT



Inscription obligatoire sur www.3rdanjou.fr • Places limitées !

Le sport est toujours à l'honneur à l'école du Petit Prince



Pendant toute cette 3^{ème} période, toutes les classes, de la PS au CM2, ont bénéficié d'un cycle de basket, animé par Clément, dans la salle de sport.



Les CE2-CM1 ont fait de la course d'orientation avec des étudiants de l'ISSR (Institut Régional Sport et Santé). Au programme : les élèves devaient par binôme repérer des balises positionnées sur la cour grâce à un plan. Bon exercice de repérage dans l'espace, allié à la course!



Les classes des grands sont allées découvrir un nouveau sport : le tchoukball. Cette rencontre organisée par l'USEP leur a permis de passer une super après-midi sportive.



Enfin, les élémentaires se préparent à la classe découverte à la mer qui les attendent au mois de juin. Pour pouvoir découvrir le surf, le pass-nautique est obligatoire. Alors tous à l'eau !



Du côté de l'APE

Fin de l'action « Le mois du Km » pour Le Petit Prince. Nous retenons une belle mobilisation et énergie des familles, mozéens... qui ont arpenté nos chemins en vue d'enregistrer les km parcourus sur l'application Adidas running. Merci à tous.

Toujours actifs et sportifs !

Gros week-end du 6 - 7 avril pour notre Association de Parents d'Elèves. L'Espace Loisirs Le Coteau ouvrait ses portes dès le samedi matin à la Commission Bourse aux Vêtements/Jouets qui accueillait les acheteurs venus flâner et/ou chiner. Aussi, des livres, récupérés dans une boîte exposée à l'école côté maternelles, étaient vendus au profit de la classe découverte des élémentaires.

S'enchainait ensuite la préparation de la salle pour recevoir les familles de l'école à la soirée annuelle de Printemps autour des J.O. Chacun était convié à venir en toute décontraction pour se défier physiquement et mentalement en équipes. Dans un esprit de partage et de convivialité, chaque famille a pu rapporter un plat typique d'un pays à partager en guise de repas. Merci à tous de vous êtes prêtés aux jeux.

Enfin, vous avez pu apercevoir ou échanger avec quelques bénévoles de l'APE le dimanche matin lors de la Chasse aux oeufs organisée par le Comité des Fêtes. Aux côtés de l'APEL du Prieuré, l'APE y vendait des gourmandises salées.



Du côté de l'École Le Prieuré

Les élèves de Maternelle-CP en visite à la ferme du Plessis à Mozé sur Louet.

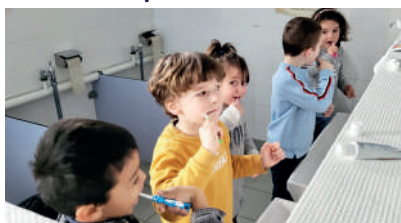


Vendredi 16 février, le rendez-vous était donné, à 8H35 précises, à la ferme du Plessis appartenant à Aurélien Beaujean, un papa d'élève. Chaussés de nos bottes, nous étions prêts pour la visite.

Tout d'abord, nous sommes montés dans les tracteurs. Puis nous sommes allés voir les différents animaux : les vaches, les moutons, les chèvres et le cheval. La visite s'est terminée par un atelier pédagogique autour du lait, de la traite et des produits contenant du lait.

Après la visite, ce ne sont pas moins de 2,8 kilomètres à pied qui nous attendaient pour rentrer à l'école. Un diplôme du randonneur a été attribué à chaque enfant. Bravo les enfants et merci aux parents accompagnateurs !

Une animation bucco-dentaire pour les MS-6S.



Mardi 13 février les MS-GS ont vécu un temps de sciences autour de l'hygiène bucco-dentaire. Zoé et Camille, étudiantes en accompagnement, soins et services à la personne ont rappelé aux enfants combien il était important de se brosser les dents pour ne pas avoir de caries. Les enfants ont pu dans un

premier temps trier des aliments qui étaient bons ou pas pour les dents. Ensuite, à partir d'images à organiser, les enfants ont pu restituer toutes les étapes du brossage des dents. Ils ont pu par ailleurs mettre en application chacune de ces étapes en se brossant les dents à partir d'une brosse à dents et d'un tube de dentifrice offerts

Des pom-pom girls et des pom-pom boys de la maternelle au CM2.



En lien avec l'accueil des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 dans notre pays, l'École Le Prieuré poursuit l'exploitation de son thème d'année, sous ses formes les plus diverses. Ainsi, des étudiants de l'École Polytechnique d'Angers, pom-pom girls et pom-pom boys à leurs heures perdues, ont accepté de faire une démonstration devant les classes de la maternelle au CM2.

Puis, les étudiants ont proposé aux enfants de danser avec eux une petite partie de leur chorégraphie, avec des pompons, bien sûr ! Pour finir, ils avaient également organisé des ateliers de sauts « périlleux » et de portés, à la grande joie des pom-pom girls et pom-pom boys en herbe !

Classe découverte pour la classe des CM.

Du 11 au 15 mars, les CM sont partis 5 jours au château de la Turmelière, à Liré village natal de Joachim Du Bellay, pour y vivre des Olympiades en lien avec notre thème d'année.

Durant la première journée, les enfants ont préparé avec effervescence leurs

bannières en prévision de la cérémonie d'ouverture des Olympiades prévue le soir même et qui fut un réel succès !



Le lendemain, la semaine sportive a débuté par une initiation au tir à l'arc et à l'escalade. Robinson Cruséo n'a rien eu à leur envier ! En milieu de semaine, les enfants ont pratiqué des sports émergents tels que le poull-ball et le cardiogoal où la solidarité et les encouragements sont l'esprit même de ces disciplines. Ils ont adoré ! « Ce serait bien d'acheter ce matériel pour en refaire à l'école, ont proposé des CM ! »

Les sportifs ont également découvert le funathlon de la Turmelière, avec la pratique de la marche nordique, le tir à l'arc et la trottinette. « J'ai adoré la marche nordique, s'est exclamée Rose ! »

Un autre temps fort très attendu des petits champions a été celui de découvrir un sport adapté. Le temps d'une matinée, ils ont pratiqué le torball et le boccia dans les conditions d'une personne en situation de handicap.

Durant le dernier jour de leur séjour, les enfants ont fait une course d'orientation dans le magnifique parc.

Puis une cérémonie de clôture des Olympiades a permis d'achever, dans la bonne humeur, cette passionnante semaine en attendant de vivre de nouvelles émotions en juin avec les Jeux Olympiques et Paralympiques dans notre pays !

Du côté de l'APEL

L'association de parents d'élèves de l'école du Prieuré vous propose La fête du printemps, le dimanche 14 avril de 10h à 16h dans le cour de l'école Le Prieuré à Mozé-sur-Louet. Venez à la rencontre de nos producteurs et artisans locaux tout au long de la journée. Vous pourrez vous restaurer auprès de notre buvette champêtre. La journée sera rythmée par des ateliers ouverts au public et sur réservation spécialement dédiés parents/enfants.



Mémento

Médecins

Dr ROUX - Dr POISSEL

1, rue du Pâtis - Tél. 02 41 45 31 58

Consultations du lundi au vendredi toute la journée et le samedi matin. Prise de rendez-vous du lundi au vendredi de 8h à 12h.

Pharmacie

Mme Annabelle COINTEREAU

2, rue du Pâtis - Tél. 02 41 45 70 33

- Lundi : 10h - 12h30 / 15h - 19h30

- Du mardi au vendredi :

9h - 12h30 / 15h - 19h30

- Samedi : 9h - 14h30

Dentistes

Dr Elise CHOUKROUN

et **Dr Mélanie GAUTHIER**

12, rue du 30 Août 1944

Tél. 02 41 45 34 69

Cabinet ouvert lundi, mardi et vendredi

de 9h à 12h et de 14h à 19h,

le mercredi de 9h à 14h

Fermeture : le jeudi

Masseurs-Kinésithérapeutes

M. Philippe BOURDEAU

M. Fabrice MENANTEAU

14, rue du 30 Août 1944

Tél. 02 41 45 71 85

Consultations sur rendez-vous : Lundi, mercredi, vendredi de 8h00 à 12h30 et de 14h00 à 20h00. Mardi et Jeudi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 19h00.

Visites à domicile le mardi et jeudi matin.

Osthéopathe

Axel ZMANY

26 bis, rue de la Fontaine

Tél. 07 61 53 73 03

Infirmières D.E.

Mme Marie-Line MANCEAU

et **Mme Julie Vétault**

26 bis, rue de la Fontaine

Tél. 02 41 45 30 00

Soins à domicile sur prescription médicale.

Permanences sans rendez-vous le matin :

le mardi, mercredi, vendredi et samedi de

7h à 7h30.

Assistante sociale

Régime général

Mme NUYTS

Maison des Solidarités

39, rue Abel Boutin Desvignes

49130 Les Ponts-de-Cé

Tél. 02 41 79 75 10

Relais Poste

S'adresser à la boulangerie

12, rue de la Fontaine

MSA

Mme GUERINET

Centre Social de Thouarcé

(mardi matin)

Tél. 02 41 54 06 44

Taxis

TAXI YOANN - GOASDOUÉ Yoann

Tél. 06 45 79 47 17

MT LOUISE TAXI - IDLKAIID Abdellatif

Tél. 06 58 62 38 45

Serrurerie 24h/24, 7j/7

Guillaume MARIE

ZA du Landreau - Mozé-sur-Louet

Tél. 06 74 24 81 80

Bibliothèque

7, rue Saint-Samson

Tél. 02 41 45 35 10

bibliotheque@mosesurlouet.fr

- Lundi : 16h - 18h

- Mercredi : 10h - 12h30 / 15h - 18h30

- Vendredi : 16h - 19h

- Samedi : 10h - 12h30

Permanences aide informatique

Chaque lundi de 14h15 à 16h15

sur inscription auprès de

Nicolas Pasquito

Tél. 06 87 91 76 07

Permanences de l'adjointe au CCAS

Chaque 1^{er} samedi du mois

de 10h à 11h30 sur RDV

Mairie

- Du lundi au jeudi : 9h - 12h

- Vendredi : 9h - 12h / 14h - 16h30

Tél. 02 41 45 31 66

Téléphone d'astreinte

(en cas d'urgence)

Tél. 07 88 77 70 09

Transport solidaire

CCAS - M.F. GODINEAU

Tél. 06 78 76 24 42

Correspondant du courrier de l'ouest

Philippe COSNARD

oui49@gmail.com

Mutuelle Communale AXA

Mr DESAIVRE - 07 86 45 85 64

Agenda

Journée ramassage de déchets

Samedi 6 avril 2024

Rendez-vous à 15h à l'étang où nous vous fournirons tout le matériel !

Spectacles

VILLAGES EN SCÈNE :

Happy Ends

Samedi 6 avril 2024

Concert théâtralisé à 20h30 - Espace cinéma - Chalonnes-sur-Loire

Voyage au bout de l'ennui

Vendredi 12 avril 2024

Spectacle de danse à 20h30

Pôle culturel - Faye-d'Anjou

Soirée ASDMS Basket

Samedi 13 avril 2024

à partir de 19h30 - Salle du Coteau.

Inscription possible jusqu'au 7 avril.

Concours de pétanque

Samedi 27 avril 2024

organisé par l'Union de Plaisance, à Mozé-sur-Louet. Inscription sur réservation : 07 66 22 24 30 - Tous publics - Participation : 12€/équipe.

Élections européennes

Dimanche 9 juin 2024

On parle de vous dans le Petit Mozéen !

Si vous souhaitez faire paraître un article, merci d'envoyer vos éléments à l'adresse : communication@mosesurlouet.fr avant le 10 de chaque mois, pour une distribution le mois suivant (vos événements devront être annoncés 1 mois avant).